

Pollution de l'eau en Finistère.

Les méthaniseurs, « de futures bombes écologiques » ?

Modifié le 22/08/2020 à 11h13 Publié le 22/08/2020 à 10h52

Après la pollution de l'Aulne à hauteur de Châteaulin (Finistère), l'UDSEA-Confédération paysanne du Finistère appelle à un moratoire sur les installations de méthaniseurs et à un audit du parc de méthaniseurs en service.



Une pollution de la rivière de l'Aulne à l'ammoniaque, a été constatée mardi 18 août 2020, à Châteaulin (Finistère). Elle provient de la centrale de biométhanisation, Biogaz kastellin, installée dans la zone de Lospars, à Châteaulin. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

180 000 personnes privées d'eau potable, plus d'une quarantaine de communes du Finistère concernées : [la pollution](#) causée par une défaillance de l'installation de la centrale Biogaz de Kastellin a eu des conséquences directes en termes de santé publique, en août 2020.

L'UDSEA-Confédération paysanne du Finistère, appelle à un moratoire sur [les installations de méthaniseurs et à un audit des installations en service](#). Par ailleurs, elle appelle « à ce que les projets soient dorénavant mieux encadrés et que ni les industriels ni les partenaires publics ne

s'exonèrent de la responsabilité qui est la leur, celle qu'ils ou elles doivent aux générations présentes et futures ».

Le syndicat s'alarme : **« Aussi, à l'aune de cette catastrophe, comment ne pas être inquiets de voir les projets de méthanisation « fleurir » un peu partout ou s'agrandir pour passer de modèles agricoles à industriels ? C'est ainsi qu'en région Bretagne, le plan d'avenir prévoit de passer de 2 126 GWh produits actuellement à 12 075 GWh à l'horizon 2 050. »** Entre 2017 et 2020, le nombre de sites actifs en Bretagne a plus que doublé, passant de 62 à 130 en trois ans.

Risques agricoles, financiers, écologiques

La Confédération paysanne pointe les **« risques »** : **« Un risque agricole avec un renversement des valeurs qui font que les paysans deviennent producteurs d'énergie et non plus de nourriture [...], des risques financiers, des risques en termes de santé publique avec l'épandage croissant de digestat d'une agriculture intensive sur les terres agricoles, c'est la pollution sourde de notre environnement qui s'annonce, des risques écologiques. [...] Qui contrôle effectivement l'implantation, la conformité passée et à venir de ces installations [...] qui s'assure qu'elles ne rejettent pas de méthane dans l'air faute d'entretien et ne deviendront pas de futures bombes écologiques ? »**

La Confédération paysanne s'inquiète : **« Outre cet impact sur la population, il s'agit aussi de s'inquiéter des effets néfastes à moyen et long terme sur la faune et la flore d'une pollution massive de l'Aulne et de ses affluents ainsi que des problématiques agricoles : apiculteurs et leurs ruches, terres devenant impropres à des cultures saines, paysans qui sont dépendants de l'eau du réseau... »**